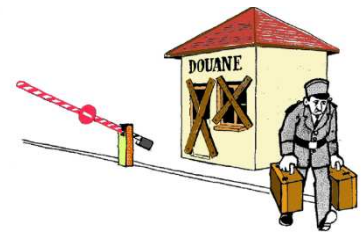


**LE ZOOM
IN-FO****« RIEN A DECLARER ? »:****Le Recul Général de la Protection Publique**

Les agents des Douanes ont de tristes déclarations à présenter:

Celles relatives aux valeurs perdues, aux disparitions de postes, aux pertes d'emplois, et aux conditions de travail qui se dégradent.

Avec des effectifs douaniers amputés de près de 25 %, passant de 22 500 agents à 17 000, des services démantelés aux frontières intérieures de l'Europe, un volume de trafic en augmentation significative, les douaniers, fonctionnaires qui n'ont cessé de s'adapter, tentent de maintenir la qualité de leurs protections du territoire, des personnes, et de la santé et sécurité publique.

A quel prix?**Travailler plus et gagner moins**

Soumis à des règles aveugles de performances (rapport direct en numéraire pour l'Etat) inadaptées pour un service public de qualité, la contrepartie au stress engendré et à la surcharge de travail se traduit par un blocage du salaire, un déroulement de carrière ralenti par des dispositions découlant de la RGPP.

On peut toujours en rire ?

De caricatures grotesques, en brimades répétitives, ce métier souvent mal apprécié par le citoyen reste tout de même le garant de valeur de la République. En rire n'amenuise pas le danger de voir les actions des agents réduites à la hauteur des valeurs d'un libéralisme dangereux pour notre société.

Jusqu'à quand la douane pourra protéger

le consommateur, la santé publique, l'emploi le patrimoine et l'environnement ?

Les limites des déstructurations (et non pas restructurations) ont aujourd'hui dépassé la compatibilité avec les conditions de travail nous permettant d'assurer correctement ces missions. La mission prioritaire pour les chefs de services devient de gérer la pénurie en moyens matériels et en ressource humaine. Dans de telles conditions Dany Boon pourra très bientôt nous présenter le deuxième et dernier film sur le sujet : « Il était une fois la Douane. ». Par chance une partie de la population pourra en rire: délinquants, trafiquants en tête, et l'autre partie en pleurer.

Le SND FO n'a jamais été réfractaire à une modernisation des services, le monde évolue, les trafics changent, l'adaptation est nécessaire, mais le SND FO respectueux des valeurs de notre pays et des agents à son service ne peut accepter que sous les contraintes aveugles des directives européennes ou des dirigeants de l'Etat, les actions des services se trouvent réduites à quelques statistiques bien orchestrées pour afficher le satisfécit de ceux qui n'y sont pour rien dans les actions menées et qui s'en servent à des fins politiques. A bon entendeur... Allons tous voir le film cela nous fera oublier les difficultés que nous rencontrons quotidiennement. Un tract de l'intersyndicale (qui vous a été envoyé par mail) a été distribué à la sortie de la première au REX, afin de sensibiliser le public à nos conditions actuelles de travail. Lisez aussi le journal de notre collègue Vincent Thomazo : « des choses à déclarer ? » aux éditions Jean-Claude Gawscewitch, vous y retrouverez le quotidien des agents de la surveillance.



Une année qui commence difficilement pour certains services de la DI

**Nous sommes tous concernés par le travail réalisé par les différents services de la DI.
Ce que nous devons savoir pour mieux comprendre:**

► L'EPA Masse de la DI va devoir gérer un changement d'ordonnateur en juin 2011. Tache lourde et dont la variété et complexité souvent mal appréciées. Les militants de notre organisation maintiendront leur soutien aux collègues affectés à ce service.

Par la suite, la gestion des bâtiments par les ordonnateurs de la DI de Montpellier, s'étendra aux cités de la DR de Perpignan. L'éloignement étant toujours source de difficultés, nous serons très vigilants sur le respect des effectifs prévus ainsi que sur l'optimisation des missions et à la reconnaissance des agents en poste.

► Le service de la comptabilité expérimente le système CHORUS. Toute novation est génératrice d'adaptation et souvent de situations éprouvantes. Notre Organisation Syndicale reste à l'écoute des agents de la comptabilité. Nous sommes intervenus afin de permettre l'amélioration de leurs conditions de travail.

Sachez que depuis le début d'année, plus de deux cents dossiers de remboursement de frais sont en attente et que le bureau de notre collègue en charge de cette tâche est de nature à donner le cafard plutôt que la joie de vivre. Ce service prend également à son compte, la régie d'avance depuis janvier 2011, ainsi que la responsabilité financière des tickets repas. Ceci n'a rien d'anodin et nous constatons que l'effectif n'augmente pas.

► Le personnel va avoir encore cette année une lourde charge avec l'organisation des élections, et même si ce service a retrouvé une ambiance de travail sereine, le stress lié au souci permanent de bien faire malgré tout, sera tout de même au rendez-vous.

► Le PAE n'est pas privilégié en matière de surcharge de travail. Le Directeur Régional semble conscient de cette situation. Entre les opérations du secteur tabac, un système informatique compliqué, des appels incessants, rien n'est épargné à nos collègues. Certains vont même jusqu'à travailler chez eux pour être à jour. Le poste conseil aux entreprises a du être supprimé. Mais notre nouveau Directeur devrait opérer à un réajustement que l'on souhaite bénéfique pour tous.

► Le PLI va très bientôt souffrir du départ de plusieurs agents qui ne seront pas remplacés. Avec le système CHORUS qui n'est pas opérationnel à 100% on peut craindre de belles difficultés.

► L'accueil sera géré par la DR alors même que les agents serviront communément DR et DI. Cette entente entre les Directeurs est un pas important dans la cohabitation intelligente DI/DR. La réduction drastique du personnel de ce service, bien mal pensée par notre ancien directeur, limite pourtant les possibilités d'intervention des agents maintenus. Nul doute que le collègue qui a en charge l'entretien ne peut pas aller sur le terrain alors même qu'il tient le standard ou veille aux déplacements du directeur. Passer de six agents à deux est une acrobatie un peu compliquée et ce, même si on sollicite le secrétariat général en renfort.

► Les TSI se battent avec les cartes CADO et après moult interventions, attendent une réponse de la Direction Générale en vue de les débloquer ENFIN.

Mais à part ça.....tout va très bien !

Le Directeur Régional « nouveau » est arrivé !

Le millésime 2010 manquait de corps et avait une acidité certaine. Peut-on faire pire?

Le Directeur Régional, nommé à Montpellier, arrive du CID. Il a reçu les syndicats le 1er février au siège de la DR. Il avait précédemment entamé une tournée des postes, fort appréciée par les agents. Depuis 1990 c'est la première fois qu'une prise de contact à l'initiative de l'administration est mise en place, notre organisation ne peut que s'en réjouir. La présentation du Directeur a porté sur son déroulement de carrière, sa conception du dialogue social et les chantiers en cours.

Ses débuts en tant que contrôleur en font un homme particulièrement averti sur le fonctionnement des services. Attaché aux valeurs de notre métier et aux relations sociales. Sa brillante carrière, agrémentée par des fonctions à la Direction Générale, à la DR de Metz et au CID, lui permet, en sus d'avoir une bonne vision globale des 'rouages' de notre administration. Il affirme être un Directeur soucieux de la sécurité des agents, allant même, si nécessaire, à les protéger contre eux même. Il travaillera, dans la mesure des marges de manœuvres qui lui sont laissées, dans la concertation et le respect des syndicats, respect qu'il souhaite réciproque. Il nous a fait part de sa disponibilité à notre rencontre, nous demandant aussi de faire une distinction entre nos fonctions et nos engagements syndicaux. Pour sa part, il s'est engagé à respecter les délais de communication des documents préparatoires à nos travaux, preuve qu'il a connaissance des erreurs du passé et conscience de l'importance de notre besoin d'analyse avant toute rencontre (bon présage).

Sur le travail demandé aux agents, nous sentons un réel désir de privilégier un travail intelligent: « pour les objectifs: les agents ne doivent pas travailler avec des chiffres en face mais avec la volonté d'optimiser leurs actions. » Cette recherche de travail construit l'incite à écarter une polyvalence absolue et le passage en force. Il semblerait que certains états d'esprit qui s'orientaient vers un concept dépassé véhiculant que les agents des douanes n'ont le cerveau plein qu'à partir du stade où ils deviennent cadres supérieurs, devrait évoluer. Nous espérons que cette confiance affirmée dans ces agents sera bénéfique pour tous. Lors de cet entretien il insiste aussi sur son intransigeance en matière de déontologie.

Au sujet des chantiers en cours, les plus significatifs reposent sur la réforme de la chaîne hiérarchique (Nîmes très concerné), le plan d'action 'free flow', le regroupement du DAFN à Sète. Enfin notre Directeur s'est montré soucieux de la situation de la viticulture de Montpellier, des problèmes récurrents de la carte CADO, mais aussi de l'expérimentation Nîmoise.

Nos remarques: Les OS comme les agents vont peut-être recevoir quelques marques de respect, notion un peu oubliée à ce niveau de la hiérarchie dans notre Direction. On a la sensation que ce Directeur veut pleinement occuper sa charge sans empiéter grossièrement sur celle de son DI, la résultante ne peut qu'améliorer les relations entre les agents des différents services. Faire face à ses responsabilités dans le respect des valeurs de la Douane et de ses agents ne peut trouver que du crédit à nos yeux.



ET DU COTE DE LA SURV.....



Une grosse inquiétude sur les futurs contrôles dynamiques.

A cause du 'free flow', nos méthodes de travail vont devoir changer. Une remise en question de plus auxquels nous sommes rodés en Douane.

Pour la réalisation de ces missions le SND FO sollicitera lors du Groupe de Travail du 18 mars 2011, un cahier des charges précis ainsi qu'une réelle formation des conducteurs, voire une spécialisation. Il va sans dire que nous demanderons également que les motards soient dotés d'un système de transmission adapté aux besoins.

Remonter des files entières de véhicules pour sélectionner le meilleur client n'est pas tâche anodine et la sécurité doit rester un paramètre prioritaire en la matière. La dotation de véhicules adaptés nous semble bien évidemment nécessaire.

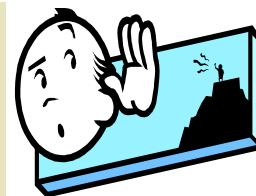
L'aéroport de Vias devrait accepter des vols sensibles qui obligeront les collègues de Montpellier à des déplacements fréquents entre les deux plateformes aéroportuaires. Les conditions de travail et de contrôles doivent tenir compte de certaines exigences afin d'en optimiser les résultats.

La brigade de Nîmes va être dirigée par un agent de catégorie A, conformément à la note de la DG. La pilule doit être amère pour le chef de poste, qui n'a jamais démérité et s'est largement investi dans ses fonctions.

Sète devrait voir son activité portuaire augmenter significativement, espérons que le torchon ne brûlera pas entre les opérateurs du commerce et les services des opérations commerciales. En effet les conséquences du ciblage entraînent déjà des grognements pour des contrôles perçus comme abusifs, un manque de réactivité en matière de procédure. Les exigences du commerce sont parfois très contraignantes, jusqu'alors le trafic n'était pas très dense mais avec une modification significative les diapasons devront assurément être accordés.



COTÈ INFOS RAPIDES MAIS IMPORTANTES



Le bureau de notre section vous invite à signer la pétition FGF-FO portant sur la RGPP et la loi sur la mobilité.
Voir le site de la FGF-FIO à l'adresse suivante: <http://www.fo-fonctionnaires.fr/petition.html>

TRAITEMENT DE BASE BRUT ANNUEL

VALEUR DU POINT : 4,6302 € brut

INDICE 100 (indice majoré 203) = 5 556,35 € brut annuel

MINIMUM DE TRAITEMENT: 1 352,04 € bruts mensuels (indice majoré 292)

Retenue pour pension : 7.85 %

C.S.G. : 7,5 % de 97 % du (traitement brut + Indemnité de résidence + Supplément familial de traitement + Indemnités)

R D S : 0,5 % de 97 % du (traitement brut + Indemnité de résidence + Supplément familial de traitement + Indemnités)

CONTRIBUTION SOLIDARITÉ (au 1er juillet 2010) : 1 % du traitement total net
(Hors CSG et RDS) - exonération si traitement total net inférieur au traitement brut IB 296
(majoré 292 = 1 352,04 €)

RAFP (Retraite Additionnelle de la Fonction Publique) Prélèvements sur vos indemnités de : 5 % pour l'agent, 5 % pour l'employeur

Le loto de la mutuelle aura lieu le Dimanche 27 février 2011 à la salle de l'aire à Frontignan.

Nous connaissons tous le bénéfice de l'action sociale de ODOD et en sus d'être un moment de retrouvailles n'oublions pas que par notre présence est aussi une véritable action que nous menons au bénéfice des plus défavorisés d'entre nous . Venez nombreux.

FORCE OUVRIERE EN CONGRES A MONTPELLIER

Le XXIIe Congrès confédéral se tiendra
du lundi 14 février au vendredi 18 février 2011
au Parc des expositions de Montpellier Route de la Foire - 34470 Pérols



Il réunira des femmes et des hommes libres dans une organisation indépendante, ensemble pour acquérir une force leur permettant de défendre leurs droits, d'en obtenir de nouveaux, de se faire respecter.

Le SND FO créé l'union des syndicats. Une dynamique nouvelle composée de FO historique et de l'union des Cadres (SNCD). Une Force avec laquelle il faudra compter.

Bulletin d'adhésion

NOM :PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

GRADE :ECHELON :

DATE D'EFFET PECUNIAIRE :/...../..... Indice majoré :

AFFECTATION :

COURRIER A ADRESSER A MON (cocher la case utile) :

ADRESSE PERSONNELLE :

.....adresse e-mail :

ADRESSE ADMINISTRATIVE :

..... Adresse e-mail : 